

A vous de jouer !



23 route de Clermont
63210 Rochefort-Montagne

tél. 04 73 65 87 63

LUDOTHÈQUE MAZAYES

(près de l'école)

Mazayes Haute

63230 MAZAYES

06-42-87-81-08

mediatheque.rochefort@

domes-sancyartense.fr

Mercredi de 10h à 12h

et de 14h à 18h30

Vendredi de 16h à 18h30

LUDOTHÈQUE INTERLUDE

Route du Ponchet

63810 BAGNOLS

04-73-22-29-94

interlude@domes-sancyartense.fr

Mardi de 10h à 12h

Mercredi de 14h à 18h

Vendredi de 10h à 12h

Samedi de 14h à 18h

NOUVEAU ! Portail du réseau de lecture
<https://mediatheques.domes-sancyartense.fr>



RÉSEAU DES LUDOTHÈQUES INTERCOMMUNALES

LUDOTHEQUE - MAZAYES -



LUDOTHEQUE INTERLUDE - BAGNOLS -



La Ludothèque, c'est quoi ?

- Un **espace convivial** entièrement dédié au jeu, où vous pourrez jouer sur place en famille ou entre amis.
 - Un **service de prêt à domicile** pour prolonger les temps ludiques à la maison.
 - Des animations toute l'année : Fête du jeu, ateliers loisirs créatifs
- Près de **2000 jeux et jouets** pour les petits, pour les grands et les très grands !



A quoi on joue ?



Jeux d'éveil

Un espace spécialement conçu pour les tout-petits : découvertes sensorielles, activités motrices

Symbolique

Tout pour faire semblant d'être un grand : cuisine, poupées, déguisements

Jeux d'assemblage

Puzzles, constructions

Jeux du monde

Retrouvez des jeux des 5 continents

Jeux de société

De 2 à 102 ans, pour tous les goûts !
Hasard, stratégie, coopération
ambiance et bien d'autres

Jeux géants

Jeux traditionnels,
jeux d'adresse, venez les essayer !

La Ludothèque, comment ça marche ?

Accès aux Ludothèques :

L'accès aux ludothèques du réseau est libre et gratuit.

Les jeux sont mis à la disposition de tous pour jouer sur place.

Adhésion :

Sur présentation d'une pièce d'identité

- 12 € par an et par famille pour le prêt de jeux à domicile (3 jeux pour 3 semaines)

- Le jeu sur place est libre et accessible à tous sur simple inscription

- Un chèque de caution de 30 € sera demandé aux touristes pour l'emprunt de jeux.

Tout jeu dégradé ou perdu devra être remplacé à l'identique par l'adhérent.

Les enfants de moins de 8 ans doivent impérativement être accompagnés, plus grands ils restent sous la responsabilité d'un adulte.